

DÉPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT
DE
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 005-210500062-20260430-D2026_04_28-DE

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **30 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-28

Objet de la Délibération :

**Désignation des représentants
de la commune auprès de la
SEM SEVE (Soleil Eau Vent
Energie)**

**Présidence de M. Rémi ROUX,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

19 membres en exercice dont :

**1 absent et représenté : Sébastien FERRUS
MACHADO qui donne procuration à Rémi
ROUX**

**18 présents : Rémi ROUX, Benjamin
SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE, Marie
GUIMBERT, Michel LAPALUS, Céline
BLANCHET, Françoise BRUNET, Denis
FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO, Marion
NICOLAS, Stéphanie PERSICOT, Alice
PRUD'HOMME, Loïc RICHARD, Jean-Pierre
RIPPERT, Alain SANCHEZ, Grégory TARDY,
Laurent THOUVENOT, Sylvia VIGNE**

Soit 19 votants

**Date de convocation :
23 AVRIL 2026**

Secrétaire : Françoise BRUNET

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de désigner deux élus, un titulaire et un suppléant, pour représenter la commune, actionnaire, aux assemblées générales ordinaires, extraordinaires et spéciales de la SEM SEVE.

Il propose de désigner Monsieur Grégory TARDY comme élu titulaire et Madame Alice PRUD'HOMME comme élue suppléante.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, *à l'unanimité (19 voix pour) :*

- ✓ Désignent Monsieur Grégory TARDY comme élu titulaire et Madame Alice PRUD'HOMME comme élue suppléante, pour représenter la commune auprès de la SEM SEVE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE, LE 30 AVRIL 2026

**LE MAIRE
Rémi ROUX**